

Le consentement : ce concept, qui se retrouve régulièrement au cœur de débats de société depuis les débuts du mouvement MeToo, semble de prime abord spécifiquement humain. A l'idéal d'une société où les rapports entre les hommes et les femmes tendraient le plus possible vers l'égalité, on a tendance à opposer une nature marquée par la brutalité et la loi du plus fort, y compris dans le domaine de la copulation.

Or il n'en est rien. Les dernières avancées de l'éthologie mettent en évidence un fait troublant : le consentement, compris comme l'acceptation explicite donnée par la femelle au mâle avant le rapport sexuel, est la norme pour la très grande majorité des espèces. Force est donc de constater que les rapports forcés demeurent relativement rares chez nos amis les animaux.

Dans un ouvrage collectif passionnant paru, le 23 janvier, aux éditions Alisio, sous la direction de Yolande de la Bigne, *L'Animal féministe* (232 pages, 19 euros), plusieurs éthologues établissent que le consentement est une donnée fondamentale dans la nature : sans acceptation de la femelle, le rapport sexuel ne peut tout simplement pas avoir lieu. Preuve en est, la parade nuptiale déployée par les mâles pour convaincre les femelles de céder à leurs charmes, qu'on observe chez la plupart des espèces. Farah Kesri, vétérinaire et éthologue, affirme ainsi : « *Le consentement n'est pas gratuit dans la nature. Il permet à la femelle de se li-*

« Dans la nature, les rapports non consentis proviennent d'individus aux comportements pathologiques »

Farah Kesri, vétérinaire et éthologue

vrer à sa sélection parmi les mâles, et de choisir, selon les espèces, le plus fort, le plus endurant, ou le plus rusé, qui pourra lui assurer la meilleure progéniture. »

Ainsi pour chaque espèce, il existe des signaux, au moyen desquels la femelle va donner explicitement le feu vert à l'heureux élu. Chez les hérissons, par exemple, la femelle dispose d'une véritable ceinture de chasteté fournie par ses piquants. En cas d'envie pressante, le mâle va uriner sur la femelle pour manifester ses intentions. Si l'élue de son cœur consent, elle va alors relever ses piquants avec enthousiasme. Mais si elle les conserve baissés, il sera impossible au mâle d'arriver à ses fins, sous peine de se faire mal.

Chez certaines espèces, les femelles déploient des stratégies relativement élaborées pour indiquer leur refus. Les grenouilles rousses, par exemple, font semblant d'être mortes pour échapper aux assauts des mâles, qui préféreront se tourner vers des grenouilles ayant l'air en vie.

Dans d'autres espèces, l'appareil génital de la femelle est spécifiquement conçu pour pouvoir lui permettre d'évi-

ter un rapport sexuel. Ainsi, chez les canards colverts, le mâle présente un pénis spiralé et la femelle un vagin en spirale, mais qui tourne dans le sens inverse. Si elle contracte son muscle vaginal, il sera totalement impossible au mâle de la pénétrer. Farah Kesri explique : « *Dans la nature, le consentement est la règle. Les rapports non consentis proviennent d'individus aux comportements pathologiques, pour qui le processus d'approche normal n'a pas pu avoir lieu, soit en raison d'un problème d'accès aux femelles, soit parce que quelque chose l'a empêché de faire sa parade nuptiale.* » L'autre aspect

passionnant du consentement dans la nature est qu'il ne s'exerce pas seulement à titre individuel, mais aussi à titre collectif. Ainsi, dans de nombreuses espèces, les femelles ont un cycle hormonal synchronisé, afin que les naissances se produisent en même temps, ce qui garantit l'homogénéité du troupeau. Le consentement, dans ce cas, s'établit en fonction du moment optimal du cycle.

Par exemple, chez les biches, la période d'ovulation ne dure que vingt-quatre heures dans l'année. Les mâles ont quarante jours pour se préparer à ce moment : c'est le fameux phénomène du brame du cerf, qui a lieu de début septembre à mi-octobre et qui recompose la hiérarchie de la horde. Le mâle dominant tente de garder les biches avec lui pour les éloigner des jeunes cerfs, potentiellement des concurrents. Il va subir leurs assauts, et de violents combats entre cerfs ont lieu pour s'approprier les biches. Au terme de cette période, le vainqueur émet le fameux brame pour attirer les biches. Il pourra alors se livrer à l'accouplement avec elles, pendant une durée de... trois secondes.

Par la suite, il aura tout l'hiver pour se remettre de cette période épuisante. Farah Kesri commente : « *Dans la plupart des espèces, le mâle déploie une énergie phénoménale pour accéder à la femelle lors de ses plages de disponibilité. Le consentement de la femelle fait ainsi figure de sélection naturelle, puisque ceux qui n'arrivent pas à y accéder doivent passer leur tour.* » Ainsi, pendant la période des amours, le cerf peut perdre jusqu'à une vingtaine de kilos à force d'affronter ses adversaires, pendant que la biche attend paisiblement le moment venu.

Le consentement comme norme dans la nature vient donc ébranler nos préjugés concernant le mâle dominant. Cécile Gilbert-Kawano, équitricole et équitérapeute, nous aide ainsi à déconstruire le « *mythe de l'étalon* ». En effet, si ce terme est passé métaphoriquement dans le langage courant pour désigner un mâle triomphant, en fait, chez les chevaux, c'est tout l'inverse : c'est la femelle qui décide de l'acte sexuel. « *Même si on a l'impression que l'étalon harcèle les femelles en les mordant, en réalité, il n'a aucun moyen de contraindre la jument* », explique M^{me} Gilbert-Kawano. Certains étalons font même preuve de timidité, et la femelle devra insister à plusieurs reprises pour que celui-ci soit sûr de son consentement.

Quand la jument a choisi son moment, elle s'approche donc des mâles et urine près d'eux pour libérer des phéromones. Mais il ne s'agit pas encore du signal définitif. Pour manifester celui-ci, la jument soulève la queue et laisse voir sa vulve secouée de spasmes : on dit qu'elle « *clignote* ». Gare à ceux qui tenteraient de l'approcher avant qu'elle clignote : ils risquent de se prendre un coup de sabot ou de se faire mordre.

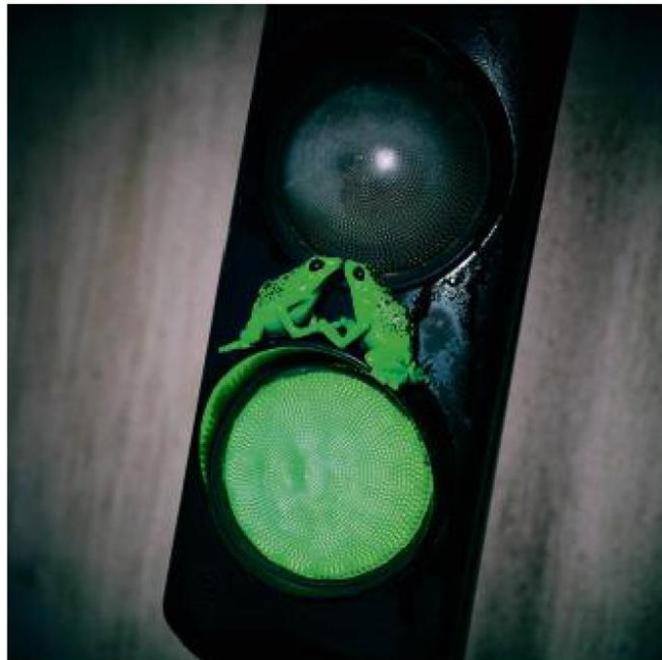
C'est pourquoi M^{me} Gilbert-Kawano n'hésite pas à comparer la reproduction des chevaux en captivité à du viol : « *Lorsque l'éleveur fait ça dans de bonnes conditions, on laisse la jument et l'étalon dans un pré pendant un mois, pour que la saillie ait lieu le plus naturellement possible. Mais, bien souvent, la jument est attachée dans un couloir et prise par l'étalon qu'on aura préparé à cet effet. Dans certains cas, on a vu des juments rejeter leurs petits après avoir été contraintes, car ce rapport coercitif est totalement contre-nature.* » Le consentement, le libre arbitre, l'entraide : autant de notions qui règnent à l'état sauvage et qui semblent parfois difficiles à mettre en place dans notre monde civilisé.

AU BESTIAIRE!

Le consentement animal

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, chez les animaux, il est souvent impossible pour le mâle d'approcher la femelle si elle n'a pas d'abord donné son accord

Marjorie Philibert



Figurines de grenouilles. GUILLAUME BLOT POUR « LE MONDE »